



collaboration is the driver

IA, DONNEES, BREVETS : NEXTMOVE ET L'INPI RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT POUR PROTEGER LES INNOVATIONS LIEES AUX MOBILITES

IA générative, logiciels embarqués, jumeaux numériques : bien qu'immatériels et donc invisibles, les actifs de propriété intellectuelle sont de solides atouts pour les industriels de l'automobile et des mobilités. Pour aider les acteurs de la mobilité de Normandie et d'Île-de-France à sécuriser leurs innovations, NextMove et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) renouvellent leur partenariat pour quatre ans, jusqu'en juin 2029.

Ce partenariat s'adresse en priorité aux PME, ETI, startups et centres de R&D membres du pôle, engagés dans des projets de décarbonation, d'électrification, de digitalisation des usines et de nouvelles mobilités. **L'objectif ?** Passer d'une approche « au cas par cas » à une stratégie de propriété intellectuelle structurée, intégrée dès la conception des projets.

Propriété intellectuelle & IA : un sujet majeur

Avec l'essor de l'IA dans les logiciels embarqués, les systèmes d'aide à la conduite, l'analyse de données d'essais ou la maintenance prédictive, les risques de copie, de litige ou de fuite de savoir-faire augmentent : algorithmes et codes sources réutilisés ou aspirés, données d'essais et bases de données techniques, marques, dessins et modèles liés aux nouveaux services et les inventions issues de projets collaboratifs.

En renforçant leur coopération, NextMove et l'INPI veulent **faire de la propriété intellectuelle un réflexe pour les acteurs de la filière**, et non un « dernier sujet » traité au moment du dépôt ou du contentieux.

Un partenariat opérationnel au service des projets R&D, industriels et export

La convention NextMove-INPI repose sur plusieurs axes très concrets pour les membres du pôle :

Expertise PI intégrée aux projets R&D et industriels

- Appui des experts INPI sur les projets accompagnés par NextMove : diagnostic, recommandations et orientation vers les bons dispositifs
- Participation de l'INPI aux comités projets et événements ciblés du pôle pour challenger le volet PI

Détection systématique des besoins PI

- Identification des enjeux PI dès les premiers échanges avec un membre
- Sessions de sensibilisation collectives et interventions dans les comités thématiques et business

Axe international : protéger avant de partir à l'export

- Webinaires dédiés « PI & international » et sensibilisation des membres avant les missions à l'étranger
- Mise en relation avec les conseillers régionaux PI de l'INPI sur les pays ciblés

Montée en compétences de l'équipe NextMove

- Sessions de sensibilisation à la PI et à l'offre INPI, accès facilité à certaines formations, ressources en ligne pour diffuser les bons réflexes PI auprès des membres

« Les mercredis PI » : permanence en ligne chaque mois pour les membres de NextMove

Cœur très visible de ce partenariat : « **Les mercredis PI - Permanence INPI en ligne** », un service réservé aux membres de NextMove. Chaque premier mercredi du mois, l'INPI tient pour les membres de NextMove une permanence en ligne avec quatre créneaux de rendez-vous individuels de 30 à 45 minutes.

Destinés aux dirigeants et responsables R&D, innovation, juridique ou export, ces échanges - inclus dans la cotisation des membres - permettent de faire le point sur la protection des projets en cours, d'identifier les risques et leviers liés à la propriété intellectuelle, d'obtenir des conseils concrets pour valoriser et sécuriser les innovations (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur, secrets d'affaires...) et de préparer les démarches en France comme à l'étranger.

« Avec l'IA et la course mondiale à l'innovation, une bonne partie de la compétitivité de nos entreprises se joue sur la propriété intellectuelle. Je me félicite du renouvellement de notre partenariat avec l'INPI, qui nous permet d'apporter à nos membres un accompagnement très concret, au plus près de leurs projets, en Normandie et en Île-de-France. »

Sandra Thery, Directrice Générale de NextMove



« Ce partenariat avec NextMove nous permet de toucher au plus près les industriels et innovateurs de la filière automobile et mobilités, de les aider à structurer leur stratégie PI et à transformer leurs idées en actifs stratégiques, en France comme à l'international. »

Marie Fichet, Juriste & Chargée d'Affaires Propriété Intellectuelle, INPI



Contact Presse

NextMove | Eric Bégin | Responsable Communication | 06 09 95 74 11 | eric.begin@nextmove.fr

A propos de NextMove - Collaboration is the driver

NextMove est le pôle de compétitivité de la filière Automobile & Mobilités, implanté en Normandie et en Île-de-France, au cœur de la Mobility Valley, territoire qui concentre 25% des activités de la filière en France. Acteur expert et de proximité, NextMove accompagne la transformation de la filière industrielle en fédérant plus de 550 établissements membres : grands groupes, PME, startups, laboratoires, académies et territoires. Grâce à une offre structurée de services – ingénierie de projets, accès au financement, veille **stratégique**, accompagnement business et formation – NextMove connecte les acteurs, accélère les coopérations et maximise l'impact des projets. Depuis 2006, plus de 600 projets collaboratifs ont été labellisés, dont plus de 320 financés, illustrant le retour sur investissement concret généré pour les membres. NextMove incarne un écosystème d'excellence scientifique, technologique et opérationnelle. Il agit comme catalyseur de compétitivité, en proximité avec les entreprises, pour faire émerger des solutions innovantes, durables et créatrices de valeur.

www.nextmove.fr |  NextMoveCluster

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles. L'INPI agit également en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation grâce à son réseau national et à ses représentations internationales. L'INPI est l'opérateur du Guichet unique pour les formalités d'entreprises (immatriculations, modifications, cessations, dépôts de comptes) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la lutte contre la contrefaçon, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, en France et à l'international. A ce titre, l'INPI représente la France dans les instances internationales.

www.inpi.fr |  INPI France